

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 47

Artikel: Les supplices en Mandchourie
Autor: Zenzinoff, B. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puis il se mit à l'orgue, improvisant des fugues et des suites, joua avec ses cadeaux et se remit à faire de la musique. Il avait apporté les partitions de „Siegfried” et de la „Valkyrie”; il joua par cœur, le dernier opéra qu'il avait entendu à Varsovie, ainsi que la symphonie qu'il avait composée tout récemment. Nous jouâmes également le quatuor qu'il avait fini de composer à Bucarest. Il jouait comme un maître et se réjouissait comme un enfant. Lorsqu'on le voit, penchant sa tête d'ange bouclée sur son violon, on songe à un portrait de Fiesole, et lorsqu'il se tient au piano, à Mozart ou à Haydn, et des larmes d'attendrissement nous viennent aux yeux!”

Nous trouvons ailleurs :

„Les êtres aimés ne nous meurent pas, si nous vivons pour eux, et si nous les laissons prendre part à toutes nos actions, à tout ce qui nous touche.

„Je ne me crois pas plus pauvre, parce que les bras chéris ne m'enlacent plus, et que des voix chéries ne chantent plus à mes oreilles; mais je rends grâce à Dieu, tous les jours, de les avoir possédés et de les posséder pour toute l'éternité, du moins pour ce que nous entendons par l'éternité. Rien ne périt ici-bas, tout est éternel tant que notre cerveau peut en garder le souvenir. La vie est plus riche qu'on ne le croit quand on est jeune. Je ne comprends pas comment on peut parler du passé, tout est présent, tout est là, tout est près de moi! Je voudrais, pour remercier tous ceux qui m'ont envoyé

des poésies et des lettres, ainsi que des télégrammes, leur envoyer, à mon tour, tout le parfum des fleurs qui emplît ma chambre et mon cœur. Comme des vagues gigantesques arrivent vers moi, de tous les coins de la terre, les télégrammes d'affection, et ma cellule paisible est claire et chaude; elle reflète tout ce qu'on y a laissé hier et rend en écho tout ce qu'on y a chanté.

„Mille remerciements à tous, de près et de loin, qui ont songé à embellir, par-dessus toute attente, mon soixantième anniversaire! Le bon Dieu m'a gratifiée d'une belle et vive imagination, mais j'ai toujours trouvé que la réalité dépasse de beaucoup l'imagination! Depuis ma première jeunesse, je me suis fait une fête de ce jour, et maintenant je pourrai m'en réjouir jusqu'à l'heure de la mort. N'est-ce pas assez de bonheur?”

Quelle exquise simplicité, quelle grâce et quelle fraîcheur juvénile dans ces lignes écrites au lendemain même de cet anniversaire qui, au dire de la reine, avait commencé à une heure du matin, à sa sortie du théâtre, par des surprises qu'avaient préparées dans son atelier de jeunes orphelines à son service lui apportant trois petits chats, ornés de rubans rouges et de fleurettes! Les années ont beau avoir blanchi l'auréole de cheveux blonds qui rayonnait jadis autour de sa tête, Carmen Sylva a conservé, dans son cœur, l'éternelle jeunesse des âmes sensibles et poètes!

H. HEINECKE.

Les supplices en Mandchourie.

Il m'a été donné d'assister, à Tsi-tsi-kar (Mandchourie), à une sextuple exécution capitale, dont la vision terrifiante ne s'effacera jamais de ma mémoire, raconte un correspondant du *Globe Trotter*.

Une description fidèle des péripéties émouvantes des horribles supplices dont je fus le témoin oculaire, intéressera sans doute le lecteur en lui montrant en même temps jusqu'où certains Chinois sont capables de pousser la cruauté.

Mon attention ayant été attirée un jour de flânerie par de grandes affiches rouges qui s'étaient étalées à profusion sur tous les murs de Tsi-tsi-kar, je priai mon interprète de me traduire la teneur de ces placards que tous les passants semblaient lire avec beaucoup d'intérêt.

« Ces affiches annoncent à la population, m'expliqua mon guide, que six criminels, condamnés à mort, seront exécutés demain matin, de trois manières différentes, à savoir : par décapitation, par strangulation et par vivisection.

— Par vivisection? m'écriai-je tout stupéfait.

— Parfaitement, et, si le cœur vous en dit, je vous conduirai demain sur le lieu du supplice, où vous pourrez assister au plus terrifiant des spectacles : découpage en morceau d'un homme vivant. »

Ma curiosité fut excitée et j'acceptai la proposition de mon cicerone qui, tout en me montrant sur un plan de la ville un petit point rouge, m'expliqua que ce signe indiquait l'endroit réservé à l'exécution du condamné à mort.

Sur le lieu du supplice.

Le lendemain matin, sur le coup de neuf heures, il vint me prendre à l'auberge, et nous nous rendîmes sur le lieu du supplice. En y arrivant, je constatai avec surprise que ce n'était pas du tout une place, mais simplement une petite rue étroite, très commerçante, bordée de boutiques et d'échoppes de piètre apparence, encombrée de fourneaux por-

tatifs, sur lesquels des marchands ambulants cuisaient toutes sortes d'aliments exhalant une odeur infecte, et de tréteaux sur lesquels ils étalaient leurs marchandises de pacotille. Une foule compacte y grouillait, affairée et bruyante; on y voyait des bandes de gueux en loques sordides, avalant glou-tonnement quelques aliments indéfinissables, ainsi que des nuées d'enfants mi-nus, se vautrant dans la boue. Des

« arbas » (charrettes) lourdement chargées, des « rikchis » (pousse-pousse) légers, des ânes efflanqués pliant sous leurs fardeaux, traversaient en procession la rue encombrée, se frayant difficilement un passage à travers cette cohue remuante qui puait l'ail et la sueur.

Rien de particulier ne révélait que dans quelques instants cette voie passagère, pareille à tant d'autres, allait se transformer en un macabre lieu de torture.

Une tente légère, tendue de nattes, était dressée devant la porte d'un magasin; au mi-

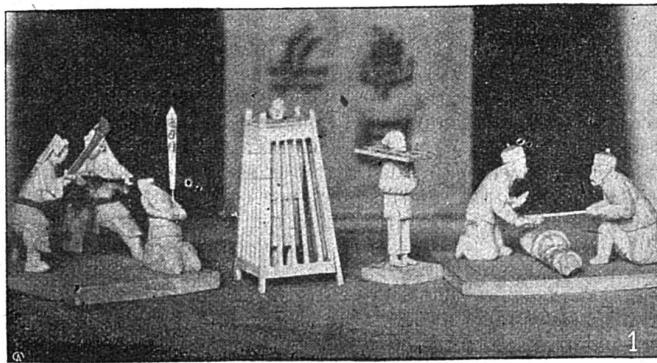
lieu de cette tente, on apercevait une table recouverte d'un tapis rouge en drap grossier, et, sur la table, deux cachets en fer étaient posés.

C'était le siège ambulant du tribunal suprême.

De nombreux agents de police en guenilles essayèrent vainement de dégager les abords de ce prétoire improvisé : force coups de matraque qu'ils distribuaient aux récalcitrants n'avaient pas l'air d'effrayer outre mesure la populace grouillante qui, à peine dispersée, se reformait en groupes compacts derrière le dos des policiers.

Et qu'on ne s'imagine pas que cette foule compacte était composée d'amateurs de fortes émotions, avides d'assister à un spectacle sanglant. Point du tout. Les Chinois sont blasés sur le chapitre des exécutions capitales, qui n'ont plus le don de les intéresser; la plupart des gens qui nous entouraient se trouvaient là par simple hasard, venus dans cette rue pour leurs affaires journalières; ils y étaient hier, ils y seront encore demain.

Bientôt les cris et les coups de bâtons des agents redoublent d'intensité; les marchands ambulants enlèvent à la hâte



1. — Chez le bourreau. — (Texte page 374.)

leurs tentes et leurs parapluies destinés à les protéger contre les rayons du soleil : la foule se range de chaque côté de la rue, en laissant un espace libre au milieu, et soudain apparaît une charrette escortée d'un peloton d'agents de police, armés, les uns de vieux fusils à pierre, les autres de baïonnettes ou de sabres, et quelques-uns de simples bâtons.

Le cortège macabre.

Le cortège macabre s'approcha lentement ; en le regardant, je n'y remarque pas la moindre mise en scène, aucun déploiement de forces, nulle solennité, rien enfin qui puisse rehausser le spectacle impressionnant de l'entrée en scène des condamnés.

A dix pas de nous, le cortège se confond complètement avec la foule, et il n'est plus possible de rien distinguer dans cette cohue.

En se frayant difficilement un passage, la charrette s'arrête enfin devant la tente où trois fonctionnaires crasseux siègent déjà en fumant leur pipe.

On fait descendre les six pauvres diables condamnés à mort et on les fait comparaître devant leurs juges.

Une simple formalité cette comparution, le jugement étant toujours rendu d'avance, les malheureux savaient déjà quel sort les attendait.

Le rôle des trois fonctionnaires présents se borne à notifier le jugement du tribunal aux condamnés, qui sont tenus à les saluer profondément en signe d'acquiescement de ce jugement.

Nous vîmes s'avancer d'abord quatre hommes, plutôt âgés, soutenus chacun par deux gardiens ; ils s'approchèrent du tapis rouge et se prosternèrent humblement, en marmottant quelques paroles inintelligibles. Par contre, les deux jeunes gaillards qui se tenaient derrière eux ne se montraient pas du tout disposés à subir l'humiliation de la génuflexion. Irrespectueux, gouailleurs, ils narguaient les juges en leur montrant la langue et en faisant des grimaces. Lorsque les gardes les poussèrent brutalement pour les faire avancer, ils se lâchèrent tout rouge et lancèrent des regards furibonds ; ayant les bras liés derrière le dos, et ne pouvant pas se livrer à des voies de fait, ils crachèrent au visage des agents et essayèrent de les mordre.

Pour mettre fin à ce scandale, on terrassa les deux révoltés et on les força de s'incliner devant les juges, faisant ainsi respecter la loi et triompher la force publique.

Une fois cette formalité remplie, les fonctionnaires firent le signe d'emmener les condamnés au supplice.

L'aide du bourreau, qui fumait tranquillement la pipe, accroupi près de la tente, se leva alors lentement, mit son tablier jaune, tout souillé de sang séché, retroussa ses manches, cracha dans ses mains, les frotta l'une contre l'autre et enroula enfin autour de la main droite une ficelle à l'un des bouts de laquelle il avait préalablement confectionné une sorte de bride.

Soucieux avant tout de procéder méthodiquement et de sauvegarder aussi les lois de la symétrie, si chère aux Chinois, il désigna l'emplacement de chacun des quatre patients qui devaient être décapités, et les y fit mettre à genoux.

En s'approchant alors de celui qui était placé le plus près de la tente, l'aide du bourreau lui passa dans la bouche la bride, de manière à emprisonner sa mâchoire inférieure, puis,

relevant la natte, il la joignit aux bouts de la ficelle et en enroulant tout au tour de sa main, il attira la tête du patient vers le sol, en forçant le corps de prendre une position presque horizontale. Deux autres acolytes, assis de chaque côté du supplicé, le tirèrent par les épaules en arrière, de telle sorte que la tête et le buste restèrent suspendus à une petite distance de la terre.

C'est à ce moment que survint le bourreau : en enfonçant avec les doigts les omoplates du pauvre diable, il acheva de donner à son corps la position voulue ; en s'emparant ensuite d'un couperet recourbé, il se campa sur ses jambes écartées, et procéda à une sorte de répétition, en levant et en abaissant, à plusieurs reprises, son arme au-dessus du cou du patient qui restait muet et immobile.

Lorsque tous ces préparatifs furent terminés, les opérateurs entamèrent une sorte de chant, dont la dernière note devait leur servir de signal pour agir simultanément, bien ensemble, comme font les ouvriers réunis pour un effort quelconque.

Le couperet du bourreau.

Au dernier cri, rapide comme un éclair, le couperet du bourreau s'abattit au moment précis où son aide principal tirait la tête du supplicé vers lui par la natte, et où les deux autres aides tiraient son corps par les épaules du côté opposé.

Décollée du corps, la tête resta dans les mains de l'aide qui la porta dans la tente pour la montrer aux magistrats.

« — Khao ! Khao ! (bien) glapirent ces derniers en signe d'approbation ! »

Lâché, le corps roula par terre. Le cœur n'était pas encore mort, il battait violemment.

Cependant que le sang jaillissait des artères tranchées, un homme, en s'emparant d'un panier rempli de pain, l'approcha vivement de cette fontaine sanglante et fit imbiber de sang fumant tous les morceaux de pain, en les présentant, l'un après l'autre, sous le jet rouge.

Lorsque le sang ne coula plus, il secoua ses mains ruisse-lantées et les essuya avec son tablier.

On prétend que ce pain, trempé dans le sang des exécutés, est destiné à être offert en sacrifice aux dieux ; c'est possible, mais je ne saurais garantir la véracité de cette affirmation.

Emu par la scène sanglante qui venait de se dérouler devant mes yeux, je regardai autour de moi, cherchant à me rendre compte de l'impression qu'elle avait produite sur les assistants.

Eh bien ! je ne pus découvrir la moindre trace d'émotion sur les visages impassibles de cette foule apathique et indifférente qui avait déjà recommencé les conversations momentanément interrompues : les hommes fumaient leurs pipes, les enfants s'amusaient à courir, de nombreux chiens errants, attirés par l'odeur de la chair humaine, lapaient avidement le sang chaud du décapité, ou bien léchaient la plaie béante sans que personne songeât à les chasser.

La décapitation du deuxième condamné s'opéra de la même manière et quelques « Khao ! » approbatifs, murmurés à mi-voix par des spectateurs compétents, récompensèrent encore une fois l'adresse du bourreau.

(A suivre.)

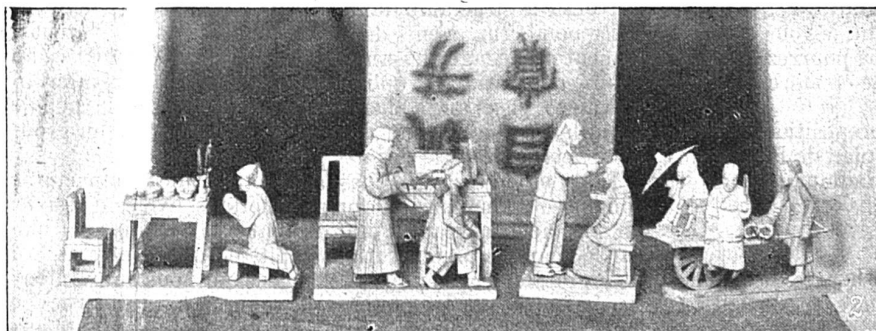
B. de ZENZINOFF.

On compte les défauts de celui qu'on attend.

Vie chinoise en statuettes.

Voici un curieux tryptique de clichés. Les artistes chinois, très minutieux, très experts, dans leur naïve gaucherie, ont représenté avec amour les divers aspects de leur vie nationale, au moyen de statuettes en bois.

Le premier parle de justice, de géôle et d'exécution. Le second montre un Chinois en adoration devant ses dieux ladres, un coiffeur faisant la tresse d'un homme et parfumant ou peignant une dame, un coolie promenant ses maîtres sur la carriole à une roue. Enfin, au troisième (1^{re} page), on voit, entre autres, un laboureur et sa charrue, un tisserand, un voyageur traversant un pont.



2. — La vie du peuple.